

Communiqué de presse Lundi 11 mai 2020

Covid-19

La sortie du confinement à l'Université de Strasbourg :

pour une reprise progressive des activités

Michel Deneken, président de l'Université de Strasbourg, accompagné de Catherine Florentz, première vice-présidente en charge de la Recherche, Benoît Tock, vice-président Formation, et Frédéric Dehan, directeur général des services, présente comment l'université reprend progressivement, à compter du mardi 12 mai, ses activités administratives et de recherche. Ce lundi 11 mai est réservé à la fourniture de masques et gels aux différentes entités. L'enseignement auprès des étudiants se poursuivra à distance.

Après 8 semaines de confinement, l'Université de Strasbourg renoue partiellement avec une activité en présentiel sur ses différents campus. Après la distribution de 300 000 masques et solutions hydro-alcooliques ce lundi 11 mai et la diffusion des consignes sanitaires la semaine précédente, l'Université de Strasbourg sera accessible à partir du 12 mai à certains personnels uniquement. Il s'agit en priorité de faire respecter les consignes nationales, d'accompagner tous les acteurs de l'université dans cette période délicate, et d'impulser une reprise progressive de toutes les activités possibles.

Si le télétravail va perdurer pour une grande partie des agents, des activités de recherche en lien direct avec le CNRS et l'Inserm, certaines activités administratives, la gestion des bâtiments et des chantiers reprendront en présentiel selon un protocole strict respectant les mesures sanitaires et gestes barrière. Ces consignes s'appliquent à tous les personnels de l'université quels que soient leurs missions, professions, statuts. L'Université de Strasbourg reste attentive à toute situation individuelle et notamment aux personnels qui ont été isolés.

Les étudiants quant à eux poursuivront leurs enseignements à distance, tout comme les évaluations dont les nouvelles modalités ont été récemment validées par la Commission formation et vie universitaire (CFVU).

« L'université n'accueille plus d'étudiants depuis le début du mois de mars, avant même le confinement, mais cela ne signifie pas qu'elle était à l'arrêt ou en sommeil, note Michel Deneken, président de l'Université de Strasbourg. Un énorme travail a notamment été mené pour basculer des milliers d'heures d'enseignement à distance, réfléchir à de nouvelles modalités d'évaluation et permettre aux étudiants de valider leur semestre, avec à la clé un diplôme qui reste de qualité. » Benoît Tock, vice-président Formation, a annoncé le lancement d' « un sondage pour connaître le ressenti des étudiants par rapport à l'enseignement à distance dans l'éventualité de le maintenir à la rentrée de septembre ».

« Il faudra toutefois maintenir une part de présentiel, indique Michel Deneken, l'université ne se fera jamais entièrement à distance : c'est toujours dans l'absence qu'on voit à quel point la présence est importante ».

Consignes pour tous les usagers

Quelles sont les consignes générales applicables par tous les usagers et personnels de l'Université de Strasbourg ?

La sortie du confinement sera très progressive, l'enjeu est de contribuer à développer le « civisme sanitaire » de chacun. La réalisation des activités à distance est privilégiée au maximum, par du télétravail à chaque fois que cela est possible et quand la situation familiale le permet. Pour les activités qui ne peuvent être exercées à distance ou en télétravail et identifiées dans les plans de reprise d'activités validés par les directeurs de composantes, laboratoires ou services, un retour en présentiel sera possible dans le respect strict des mesures de précaution sanitaires transmises à tous les personnels et décrites ci-après.

Comment sera appliquée la sortie de confinement ?

Les mesures générales sont applicables et devront être respectées par tous à compter du 12 mai. Le 11 mai sera réservé à la mise en place des dispositifs techniques : points de distribution des masques et des solutions hydro-alcooliques.

Chaque entité de l'université (facultés, écoles, instituts, unités de recherche, services) a prévu un plan de reprise d'activité conforme aux consignes générales tout en tenant compte de leurs particularités. Ce plan de reprise sera régulièrement revu, au minimum tous les mois et au fur et à mesure des prescriptions nationales ou territoriales. L'université a envoyé les consignes générales à chaque personnel et chaque entité a informé spécifiquement ses équipes de son propre plan de reprise d'activité.

Fonctionnement des entités

Qu'en est-il de l'enseignement ?

Les étudiants ne reviendront pas à l'université, il n'y aura pas d'enseignement en présentiel avant septembre 2020 sauf rares exceptions possibles pour la formation continue. Les enseignements se poursuivent par le biais d'outils numériques à distance.

Dans quels cas, les étudiants pourront-ils venir à l'université si besoin de rencontrer leur scolarité ou un service de l'université ?

A priori, il n'y a aucun cas de figure. Les échanges auront lieu par mail et par téléphone (contacts sur le site www.unistra.fr)

Qu'en est-il des examens, des stages ?

Sauf cas contraires explicites (type concours Paces et ECN), les enseignants proposent des examens à distance. Les nouvelles modalités d'évaluations ont fait l'objet d'études dans chaque formation, chaque cursus et sont validées par les composantes puis par la CFVU. Les étudiants sont prévenus de ces nouvelles modalités 15 jours avant l'examen.

A partir du 20 juin, quelques examens en tout petit effectif – moins de 20 personnes – pourraient avoir lieu, en fonction de l'évolution de la situation nationale et territoriale. Les soutenances de master auront toutes lieu en visioconférence. Les stages en entreprise pourront être prolongés, au cas par cas, après avis de la composante. Le calendrier universitaire prendra en compte cette possibilité jusque fin décembre 2020 pour la validation des stages de l'année universitaire 2019/2020, avec l'accord de l'étudiant. L'attention des étudiants a été constamment portée vers le maintien de l'exigence de qualité des formations et donc des diplômes. C'est la raison pour laquelle l'université n'a jamais envisagé la banalisation du semestre. Tout a été fait pour maintenir le niveau d'exigence, en trouvant de nouvelles modalités d'acquisition et de validation des connaissances et de compétences, grâce à la mobilisation de tous les acteurs.

Qu'en est-il des activités de recherche ?

Les activités de recherche seront priorisées laboratoire par laboratoire et les consignes spécifiques de sortie de confinement sont prises en lien direct avec le CNRS et l'Inserm puisque les personnels sont dans les mêmes espaces physiques au sein des unités mixtes de recherche (UMR). C'est le directeur du laboratoire qui valide au cas par cas l'autorisation de retour physique dans les locaux. Les personnels ne peuvent être présents que si les consignes sanitaires sont strictement respectées par chacun. Tout ce qu'il est possible de faire en télétravail est à privilégier. La présence des personnels sur sites pourra varier de 0% (télétravail complet) à 50% des effectifs dans le cas de laboratoires disposant de grands espaces et ayant la possibilité de mettre en place un roulement, mais le télétravail reste prioritaire.

Les colloques, réunions, conférences sont reportés après septembre.

Qu'en est-il des activités administratives ?

La priorité est d'exercer sa mission en télétravail, quand les activités le permettent. D'une manière générale, certains cas spécifiques ne permettant pas le travail à distance ont été identifiés : activités non réalisables à domicile, logiciels et applications non utilisables à distance, connexion ou débit internet de mauvaise qualité, situation familiale particulière telle que garde d'enfant de moins de 16 ans.

Le public sera-t-il accueilli?

Non, l'université n'accueillera pas de visiteurs.

Précisions sur les mesures sanitaires

Quelles sont les mesures essentielles pour ceux qui reviennent physiquement dans les locaux de l'université pour y travailler ?

- respecter les consignes sanitaires nationales, gestes barrières (masque, distance sociale de 1 mètre, lavage des mains) ;
- éviter les réunions présentielles ; si elles existent, une distance minimale de 1 m est obligatoire ainsi que le port d'un masque ;
- les salles de convivialité et de pause sont interdites.

Quelles sont les mesures prises par l'université pour garantir les gestes sanitaires ?

- nettoyage des locaux avant le 12 mai;
- passage 2 fois par jour (en plus du ménage habituel), notamment dans les sanitaires et les espaces communs ;
- mise à disposition de savons et de solutions hydro-alcooliques ;
- distribution de masques quand les personnes travaillent ensemble dans les mêmes espaces.

Quels sont les gestes sanitaires que les personnels devront respecter?

- distance minimale de 1 mètre entre les salariés
- nettoyage régulier des outils bureaux individuels (sols et poubelles réalisés par les agents d'entretien) ;
- lavage des mains à l'arrivée dans l'université et avant le départ de l'université;
- port d'un masque si les personnes sont, malgré la distance minimale de 1 m, dans un espace confiné ou travaillent ensemble dans un même espace.

Restauration

Où et comment les personnels pourront-ils se restaurer ?

A ce stade, l'Université de Strasbourg ne connait pas de solution pour la restauration des personnes qui seront amenées à venir physiquement au travail. Le Crous travaille à une solution de vente à emporter ainsi que pour le restaurant administratif géré par l'Agricas à l'Esplanade. Il est donc conseillé d'apporter sa propre restauration. Rappelons que restaurants et bars restent fermés.

Bibliothèques et autres bâtiments

Qu'en est-il des bibliothèques universitaires ?

Un nombre restreint et identifié de bibliothèques mettront en place une possibilité de prêts sur rendez-vous, à partir du 18 mai. Les dispositifs seront connus et communiqués via leur site internet : http://bu.unistra.fr

Quels seront les lieux ou bâtiments ouverts?

Aucune salle de cours, d'amphi, de travaux pratiques ne seront ouvertes et nettoyées, sauf si elles sont réquisitionnées. Les bâtiments et bureaux ouverts sont ceux où des personnels doivent venir travailler. Ils ont été recensés par la direction via les plans de reprise d'activité transmis par les services et composantes.

Vie institutionnelle de l'Unistra

Qu'en est-il des réunions institutionnelles ?

Elles continuent d'avoir lieu toutes par visioconférence, sauf le congrès du 23 juin qui, à ce jour, est envisagé en présentiel tout en respectant des mesures de distanciation et de protection strictes.

Qu'en est-il des événementiels ?

Tous les événements sont annulés ou reportés, à ce stade jusqu'à la prochaine rentrée universitaire en septembre 2020.

Qu'en est-il de la rentrée universitaire 2020/2021?

Le prochain calendrier universitaire ainsi que tout le dispositif de rentrée sont actuellement à l'étude.

A propos de l'Université de Strasbourg durant le confinement...

L'Université de Strasbourg a mené de nombreuses actions pour aider l'ensemble de ses publics, à commencer par ses étudiants, en lien avec plusieurs partenaires. La Fondation Université de Strasbourg a récolté ainsi 130 000 euros permettant de fournir aux étudiants en difficulté plus

d'une centaine d'ordinateurs et des cartes prépayées d'accès internet (50 000 euros), des aides financières directes par le biais du Crous (50 000 euros) et des aides alimentaires via l'Afges (10 000 euros). 20 000 euros sont encore en cours d'attribution.

https://www.unistra.fr/index.php?id=25290&tx_ttnews%5Btt_news%5D=19679&cHash=cf85e471a1a61de58e23f5d868dcc665

La Fondation a également collecté **1 050 000 euros au profit des Hôpitaux universitaires de Strasbourg** (HUS).

D'autre part, l'université également a mis en place :

- une cellule de soutien psychologique et consultations médicales à distance ;
- le dispositif "Glue" (garder le lien Unistra-étudiants): plusieurs centaines d'étudiants ont déjà bénéficié de divers outils pour mieux réviser à distance et préparer leurs examens, s'informer et trouver des documents, se motiver, gérer son stress, mais aussi bouger, faire du sport, s'entraider et garder le lien;
 https://www.unistra.fr/index.php?id=25290&tx_ttnews%5Btt_news%5D=19671&cHash=ecdea8464ef1c4c777261d5814d6f11e
- de nouvelles modalités d'évaluation des connaissances et compétences (validées systématiquement et pour chaque composante par la Commission formation et vie universitaire)
- **l'accompagnement des enseignants-chercheurs** (enseignements à distance, évaluations) par l'Idip (institut de développements et d'innovations pédagogiques, créé grâce au plan d'investissement d'avenir Idex, Initiative d'excellence);
- un **soutien aux étudiants internationaux** en programme de coopération.

A noter également :

- une mobilisation des laboratoires, composantes, étudiants et partenaires pour rassembler masques et protections pour les HUS, et produire des litres de solutions hydro-alcooliques au sein de l'usine-école Ease;
 (https://www.unistra.fr/index.php?id=25290&tx_ttnews%5Btt_news%5D=19608&cHash=76a03f636653fd7a7939cf98ce7c3ad5)
- la mobilisation sans précédent des étudiants en santé;
- la mobilisation de **nombreuses équipes de recherche qui ont continuer leur travaux en se penchant sur le Covid-19** (http://recherche.unistra.fr/)

Contact presse : Christine Guillot

06 80 52 01 82 christineguillot@unistra.fr